

Bulletin d'inscription

OUI, je souhaite participer à la formation ayant pour thème **Journée Compétence - Les droits individuels et l'information des usagers en établissement** : 2700€ TTC* pour deux journées de formation (*prix à titre indicatif)

J'ai bien pris note des conditions d'annulation*.

(NB : le nombre de places est limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée**)

Vos coordonnées

Établissement.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

Stagiaire Nom, Prénom.....

Fonction.....

E-mail.....

Responsable formation Nom, Prénom.....

Tél. Fax.....

E-mail.....

Cachet :

Date:

Signature:

Inscriptions :

- par courrier : retournez ce bulletin à LEH Formation : 253-255, cours du Maréchal-Gallieni • 33000 Bordeaux
- par courriel : formation@leh.fr
- par télécopie: 05 57 57 08 69
- en ligne : www.leh.fr/formation

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Bulletin d'inscription à retourner par courrier affranchi à l'adresse indiquée au verso ou par télécopie au 05 57 57 08 69

Le présent bulletin d'inscription vaut acte d'engagement dès signature.

* Conditions d'annulation : les frais d'inscription seront facturés en cas d'annulation la veille de la formation, ou le jour même, ou en cas de non-présentation à la formation. Toute annulation devra être confirmée par courrier recommandé avec accusé de réception reçu par LEH Formation au moins 10 jours ouvrés avant la formation. Les remplacements sont admis, sans frais et à tout moment.

**Cachet de la poste ou date d'émission de la télécopie ou de l'email faisant foi.

Contact

Tél. 05.57.57.08.68

Fax 05.57.57.08.69

formation@leh.fr



Numéro d'existence en qualité
d'organisme de formation :

11753475275

SIRET : 434 161 741 00013

LEH Formation Affaires juridiques



JOURNÉE COMPÉTENCE - LES DROITS INDIVIDUELS ET L'INFORMATION DES USAGERS EN ÉTABLISSEMENT

2 jours (soit 12 heures)

Proposition sur mesure en INTRA (délai de 2 mois)

Groupe LEH un groupe d'experts au service des professionnels de santé

Édition Formation Conseil Évènement

Pré-requis

Aucun pré-requis exigé

Objectifs pédagogiques

- Connaître l'étendue et les limites des droits des usagers dans un établissement hospitalier
- Savoir comment améliorer la pratique des agents et des soignants afin de mieux respecter les nouveaux droits des patients

Public concerné

Cette formation s'adresse à l'ensemble des personnels soignants et administratifs des établissements de santé et des établissements médico-sociaux : directeurs des soins, cadres supérieurs de santé, médecins, cadres de santé, infirmières et auxiliaires de soins, secrétaires, agents administratifs, membres d'associations d'usagers d'établissements de santé.
Formation accessible aux publics en situation de handicap.

Durée

2 jours (12 heures)

Méthode pédagogique

- Apports théoriques, pratiques et méthodologiques
- Exercices pratiques d'application. Entraînements par des mises en situations
- Études de cas concrets piochés dans des décisions pertinentes de jurisprudence et
- Illustration avec les cas apportés par les participants

Profil intervenant

Juriste spécialisé en droit hospitalier et médical

Évaluation de fin de formation

En début de formation: recueil des attentes des participants - En fin de formation: bilan avec le formateur sur l'évaluation de la formation grâce à une fiche d'évaluation qui porte sur l'atteinte des objectifs et un questionnaire de satisfaction à chaud. Un compte rendu est remis par le formateur.

Documents remis aux stagiaires

Les supports de cours sont disponibles sur l'espace client ou distribués lors de la formation

Le + : accès d'un mois à **Hopitalex**, base de données de veille et d'information juridique hospitalière

Ouverture de la formation

Présentation des principes de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des usagers dans les établissements de santé

- Le droit à l'information, le droit à l'information sur les coûts
 - Les conditions de délivrance de l'information au patient : qui doit la délivrer ?, qu'est-ce qui peut être dit ?, comment doit-on le dire ?
- Le consentement libre et éclairé
 - Les conditions de recueil du consentement au patient
 - Le consentement du majeur et le consentement de l'incapable majeur ou mineur non émancipé
- La personne de confiance
 - Sa nomination
 - L'étendue de ses rôles auprès des malades et par rapport à l'équipe soignante
- Le droit des mineurs, majeurs protégés et des personnes hors d'état d'exprimer leur consentement
- Le dossier médical et le dossier de soins infirmiers
 - La tenue, les conditions d'accession et la communication des informations contenues dans le dossier médical
- Le secret professionnel
 - Notion de secret, comparaison et prise de conscience des concepts de discrétion, de droit de réserve
 - L'étendue et les limites à l'obligation du secret professionnel